

Densité médicale : où en sommes-nous ?



Faut-il crier au désert médical ? La réalité est bien plus nuancée.

Olivier Bettens,
président du comité du
Réseau Santé Nord Broye

Certains Yverdonnois peinent à trouver un médecin traitant ; les urgences des Établissements hospitaliers du Nord vaudois (EHNV) reçoivent chaque jour de nombreux cas bénins qu'il serait plus rationnel de confier à des médecins de famille. Faut-il crier au désert médical ? La réalité est bien plus nuancée.

Depuis dix ans, ForOm Nord vaudois a pris à bras le corps la question de la relève médicale : en accompagnant des médecins en formation et en les appuyant dans leurs projets professionnels, le programme mis en place, soutenu par l'État, les EHNV et les médecins de la région, a pu à ce jour faciliter l'installation d'une quarantaine de médecins dans le canton, dont 80% dans le Nord

vaudois. Ainsi, les agglomérations d'Orbe, d'Échallens et de Cossonay peuvent-elles envisager leur avenir médical avec confiance. Il manque certes aujourd'hui quelques médecins de famille en ville d'Yverdon-les-Bains, mais plusieurs projets d'installation sont à bout touchant.

Plutôt rassurantes, ces nouvelles ne doivent pas nous faire baisser la garde. Alors que le besoin estimé en médecins de famille correspond aujourd'hui, pour la seule ville d'Yverdon-les-Bains, à trente équivalents plein temps (couverts à 85% seulement début 2019), les projections démographiques font bondir ce chiffre d'un tiers à l'horizon 2040. Notre système de formation sera-t-il en mesure d'absorber une telle demande ? À

tout le moins, des mesures de réorganisation seront nécessaires pour amortir le choc. La réforme de la garde médicale est un premier pas dans cette direction : depuis début 2019, des médecins installés viennent, aux heures de pointe, prendre en charge les cas les plus bénins dans les locaux de l'hôpital d'Yverdon-les-Bains. À Orbe et à Cossonay, des permanences sont supervisées par des médecins installés.

Pour répondre au besoin de visites à domicile, une équipe infirmière peut, dans les cas où la présence physique d'un médecin n'est pas indispensable, être envoyée à sa place au chevet des patients. Il faudra d'autres bonnes idées pour garantir à long terme la qualité du service à la population. Notre région n'en manque pas.